

Ris-Orangis : Promicea présente le programme Quai de la Borde



Le programme Quai de la Borde à Ris-Orangis © D.R.

Promicea a fait découvrir ce matin le chantier d'un immeuble de 140 logements en bois massif CLT à Ris-Orangis en Essonne, en présence de **Thierry Mandon**, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et **Stéphane Raffalli**, maire de Ris-Orangis.

« Quai de la Borde » est un programme de 8 800 m² situé au sein de l'Ecoquartier des Docks de Ris. « Il s'agit du plus grand bâtiment résidentiel d'Europe en bois massif CLT (Cross laminated timber / Bois lamellé contrecroisé), selon Promicea. Conçue avec la technologie **Woodeum**, cette opération a été acquise par Immobilière 3F, avec laquelle Promicea a conclu un partenariat pour réaliser des logements sociaux aux caractéristiques environnementales exemplaires ».

« Quai de la Borde » inaugure une nouvelle génération de bâtiment à très basse empreinte carbone. Grâce au bois massif CLT, cet immeuble va stocker 880 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de carbone générées par les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de cet immeuble pendant 88 ans.

« Quai de la Borde » a été sélectionné pour être l'un des pilotes du nouveau label Bâtiment bas carbone (BBCA). Il a également été élu « Programme durable de l'année » aux trophées du logement et des territoires 2015.

L'immeuble se veut être un modèle en matière de consommation énergétique (niveau RT 2012 moins 30%, alimentation par une chaufferie biomasse collective, ...).

« L'utilisation du bois massif CLT permet de réaliser des bâtiments exemplaires d'un point de vue écologique, qui s'insèrent de manière harmonieuse dans l'environnement sans créer de gêne véritable de chantier et dans des délais courts d'exécution », précise **Julien Pemezec**, directeur général de Promicea.

« Avec Promicea, Woodeum, **Eiffage** et **Mathis**, nous avons mis au point un immeuble modèle qui va marquer une étape dans nos modes de construction. Nous mettons ici en œuvre une vraie écologie, celle du bas carbone. Cette écologie ne se contente pas de mesurer les économies d'énergie à l'exploitation, mais prend en compte le cycle de vie entier de l'immeuble, avec sa construction et son évolution. Et il n'y a rien de plus agréable que d'habiter dans du bois massif. Je suis très heureux et enthousiaste de cette réalisation », conclut **Jean-Michel Wilmotte**, architecte.